



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE Services

NATURE DU MARCHÉ : Marché public de services

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : UNIVERSITE DE CORSE Pascal Paoli

Point de contact : Pôle de la Commande Publique

Adresse : Pôle de la Commande Publique

2 Rue de l'Église, Place Gaffory

Code postal : 20250 Ville : CORTE

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 04.95.45.01.99 Télécopieur : 04.95.57.84.54

Courriel : marchepublic@univ-corse.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.univ-corse.fr>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.klekoon.fr>

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

**ETUDE ET REALISATION D'UN COMPLEMENT DU SYSTEME DE CONTROLE COMMANDE DE LA
PLATEFORME MYRTE**

Actuellement, le système MYRTE est composé d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 550 kWc et d'un système de production de gaz hydrogène et oxygène par électrolyse (10 Nm³/h). Ces gaz sont stockés dans des citernes puis restitués sous forme d'énergie électrique par le moyen d'une pile à combustible pour être injectés sur le réseau EDF. Le contrôle commande actuel gère environ 12000 points disponibles sur une 12 vues. L'automate est de marque SCHNEIDER, la supervision est programmée sous PC Vue. Il gère aussi bien les fonctions de sécurité de l'ensemble des sous-systèmes (pile, électrolyseur, stockage gaz...) ; que le contrôle commande de conduite.

L'équipement actuel de la plateforme MYRTE va être complété par l'intégration d'un système « GreenergyBox® » développé par AREVA SE. Cette GreenergyBox® est un container 20 pieds intégrant un électrolyseur de 13 Nm³/h, une pile à combustible de 70 kWc, les convertisseurs et son propre contrôle-commande.

L'objet de la présente consultation concerne l'étude, la programmation et la réalisation d'un complément au système de contrôle-commande de MYRTE existant afin d'ajouter le pilotage du système GreenergyBox®.

Type de marché : marché de services

Classification CPV

Objet principal : 48151000-1

Lieu d'exécution : Plateforme MYRTE Centre de recherches Georges Peri Route des sanguinaires lieu dit Vignola 20 000 Ajaccio

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Etude et réalisation d'un complément du système de contrôle commande de la plateforme MYRTE

Quantités :

Les éléments suivants sont à modifier :

- Le contrôle-commande de sécurité qui traite les fonctions de sécurité en logique câblée.
- Le contrôle commande de conduite qui traite les fonctions de service et les autres fonctions de sécurité.
- L'IHM du poste de conduite du contrôle commande qui permet de piloter et de surveiller le système depuis

le local de supervision.

- Les matériels associés au réseau de communication Ethernet (switchs, passerelles, câblages, alimentations et petits matériels divers).

La prestation comprend également :

- La formation aux usagers au présent complément mis en œuvre sur le contrôle commande.
- La mise à jour des différents documents d'exploitation.

Options :

* Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article 35 II 6° du Code des Marchés Publics ;

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : Université de Corse – Programme Opérationnel Européen 2007-2013 (P.O.E) Compétitivité Régionale et Emploi FEDER (Fonds Europe – Etat – Région Corse) ;

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

* Les prix seront fermes actualisables ;

* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Autres conditions particulières :

La présente procédure comporte deux phases : une première qui, du fait du degré de technicité de l'opération et de son aspect innovation-recherche, aura pour but de sélectionner, en fonction des critères énoncés ci-dessous, un nombre limité de 3 candidats. Ceux-ci seront par la suite invités à remettre une offre. Il n'y a pas de dossier de consultation à ce stade de sélection des candidatures, toutes les informations sont dans la présente consultation. Le dossier de consultation sera remis aux seuls candidats sélectionnés qui en seront informés. Une clause de confidentialité sera préalablement signée entre l'Université de Corse, AREVA SE et les candidats admis à présenter une offre avant diffusion des différentes pièces du cahier des charges technique. Le transfert de propriété sera également effectué entre le titulaire et l'Université de Corse et AREVA SE.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures :

- Compétences : Contrôle commande, automatisation, réseau de communication, programmation (C++, vb...) langages conformes à la norme IEC 61131-3, api
- Moyens humains et matériels : logiciel pour automatisation (PI7, Concept, Unity Pro... ou équivalent), logiciel de supervision (Vijeo Citect, Monitor Pro, Labview, PcVue... ou équivalent), logiciel de programmation (Matlab/Simulink, Labview... ou équivalent), expertise réseau de communication (Modbus, Modbus Tcp/Ip, Profibus, Interbus), liaison de serie (RS 232, Rs 485), Ethernet, Fibre optique.
- Références : Expérience des candidats dans le pilotage d'équipements similaires de même échelle et complexité comparable, réalisation de postes dans le secteur de l'hydrogène, énergétique et/ou d'installations automatisées de l'industrie.

Situation juridique - références requises :

* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.minefe.gouv.fr> ;

* La forme juridique du candidat ;

* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Capacité économique et financière - références requises :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

A - Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Capacités professionnelles :

* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les dossiers de candidature devront comporter les éléments permettant de pouvoir porter un jugement sur les conditions de participation telles que définies ci-dessus.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères d'analyse des offres seront indiqués dans le Règlement de la Consultation aux candidats retenus.

PROCEDURES

Type de procédure : Procédure adaptée.

Conditions de délai

Date limite de réception des candidatures : Lundi 02 Septembre 2013 à 16h00

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre : aux alentours de mi-septembre.

Date minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 13I0001

Autres informations :

* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

* A titre indicatif, les prestations commenceront vers le 1^{er} Octobre 2013 pour une durée de 1 mois ;

L'Université de Corse étant fermée entre le Jeudi 1^{er} Août et le Mercredi 21 Août 2013 inclus, aucune réponse ne sera apportée durant cette période.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

* Si plusieurs offres ou candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres ou candidatures. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues

* Le mode de transmission des candidatures et des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les plis transmis sous format papier ou sur un support physique électronique.

* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique (CD-Rom formaté "Joliet"), le seront sous pli cacheté portant les mentions "Objet de la consultation: Etude et réalisation d'un complément du système de contrôle commande de la plateforme MYRTE" et "Ne pas ouvrir" ;

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

* Les dossiers de candidatures transmis par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.klecoon.fr>) sous la référence publique 13I0001, le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes :

- Seuls les formats de fichiers informatiques de types pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, sxi, sxd, odt, ods, odp, odg seront acceptés, ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format Zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites ;

- Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Bastia

Adresse : Villa Montépiano

Code postal : 20407 Ville : Bastia

Pays (*autre que France*) :

Téléphone : 04.95.32.88.66 Télécopieur : 04.95.32.38.55

Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://bastia.tribunal-administratif.fr/>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Mercredi 24 Juillet 2013